

Réunion du 10 août 1994

Le dix août mil neuf cent quatre vingt quatorze, à dix sept heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M^r JOSEPH Richard, maire. La séance a été publique.

Date de convocation. 5 août 1994

Présents : M^s et M^{mes} JOSEPH Richard, FERRET Serge, M^{me} NIMON, ALLARY Francis, BOURREAU Bernard (par procuration remise à M^r Joseph) PHELIPPEAU Hervé, VIOLET Blodie, BORDERON Raymond, MARTIN Michel.

Absents : M^{me} MARIEU Marcel.

Secrétaire de séance : ALLARY Francis.

273. Communauté de communes
modification statuts : Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la décision du Conseil Communautaire du 5 mai 1994 de soustraire des compétences de la Communauté de Communes d'Horte et de Bavalette l'investissement des maternelles, du fait de la disparité qui existe au niveau des bâtiments aboutissant ces classes dans les diverses communes, et de modifier les statuts dans ce sens.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que l'investissement du bâtiment de la maternelle continue à être à la charge de la commune ou des communes concernées et que la Communauté de Communes exclut de ses compétences cet investissement.

274. Élargissement
Carrefour Chez Bernard : M^r le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'élargissement d'un carrefour, situé Chez Bernard, au croisement de la D 41 et la V.C n° 121. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'acquisition du terrain nécessaire à l'élargissement (partie de la parcelle D 264, appartenant à Mme Bernard Maurice, 23 Ave de la Grande Louche 17200 Royan). Le Conseil Municipal déclare accepter le devis de 30630F HT. fourni par les services de la D D E, nécessaire à la réalisation des travaux, sous réserve que l'ensemble des aides publiques atteigne 70% pour la réalisation financière du projet.

275. Élargissement voirie
communale 212 : Le Conseil Municipal décide de s'adresser à M^r Torcau, entrepreneur

de travaux publics et terrassement pour effectuer les travaux nécessaires à l'élargissement de la VC. 212.

286 Façon tondage et débroussaillage
 H, la majorité des voix, le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition de M^r Garraud. Villebois Savallette pour la fourniture d'une tondeuse, débroussaillage et d'une débroussaillage pour un montant maximum de 16 000 F.

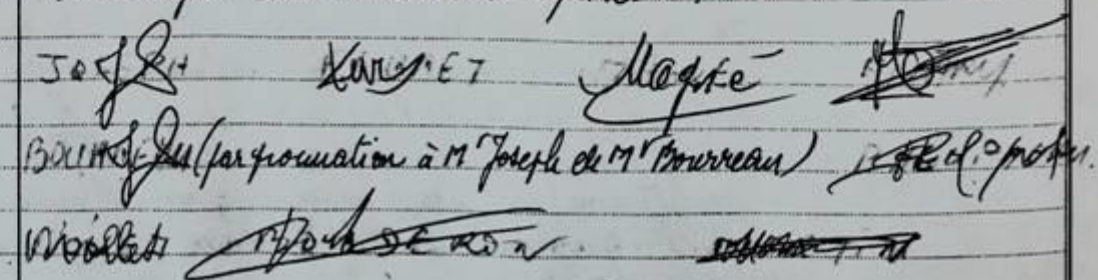
287 Vente vieux matériel communal
 Le Conseil Municipal donne son accord pour qu'il soit procédé à une vente de vieux matériel scolaire et communal entreposé dans les dépendances de l'ancienne école, et charge M^r le Maire de faire faire l'inventaire du dit matériel.

288 Désignation de l'égue pour élections à la Chambre d'Agriculture en 1995.
 Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M^r Bordenon Raymond, comme délégué du Conseil Municipal, pour siéger au sein de la commission communale chargée d'établir les listes électorales pour les élections à la chambre d'agriculture en 1995.

289 Demande ^{orale} présentée par M^r le Maire, Jules Joquel et Jean Pierre Joquel
 M^r le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une demande ^{qui lui a été} orale présentée par M^{me} Joquel Marie Josée épouse Nasuet, et M^r JOQUEL Jean-Pierre, concernant la succession de M^r JOQUEL René, leur père, décédé le 27 juin 1994 à COMPIÈRES.

Le Conseil Municipal, considérant que seule une demande écrite peut être prise en considération, propose que les 3 enfants de M^r Joquel, ses héritiers, l'avisent par écrit des motifs de leur réclamation.

290 Affectation chemin rural n° 212.
 À l'unanimité, le C.M. décide de transférer 13 000 F du compte 6813 au compte 233. Invest. Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.


 JOQUEL KANG ET MAGE ~~JOQUEL~~
 BOURGEOIS (par procuration à M^r Joseph de M^r Bourreau) ~~JOQUEL~~
 VIOLETTE ~~JOQUEL~~ ~~JOQUEL~~